

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

TABLE DES MATIERES

- Préambule
- Coordination d'OCEAN2012
- Vision, Mission et Objectifs d'OCEAN2012
- Fonctionnement d'OCEAN2012
- Rejoindre OCEAN2012
- Fonctions Promotion, Sensibilisation, Médias et Internet d'OCEAN2012
 - Activités dirigées OL planifiées
 - Activités soutenues OF planifiées
 - Activités dirigées OL réactives
 - Activités soutenues OF réactives
 - Déclarations
 - Réunions de promotion, conférences de presse/briefings médias d'OCEAN2012
- Références OCEAN2012 (logo et paragraphe standard)
- Internet
- Communication interne
- Publicité négative
- Liste des médias
- Choix des médias
- Traduction
- Documents
- Copyright
- Commentaires
- Et, pour finir...

Préambule

Ce protocole de coopération décrit les systèmes de fonctionnement de base d'OCEAN2012. Il explique comment les groupes peuvent nous rejoindre, comment nous effectuons notre travail de promotion au niveau de l'UE et des Etats membres, et comment nous menons à bien notre mission de sensibilisation, promotion et communication. Ce protocole a pour but de permettre une coopération efficace, de construire des relations de confiance mutuelle et de fournir le soutien nécessaire. Pour tout renseignement sur les aspects du protocole, veuillez contacter Rozan Consten à rconsten@pewtrusts.org.

Coordination d'OCEAN2012

OCEAN2012 a été fondé par cinq organisations. Le comité de pilotage est formé d'un représentant de chacune des cinq organisations fondatrices. D'autres groupes peuvent rejoindre le comité de pilotage, avec l'accord de tous ses membres. Le comité de pilotage bénéficie du soutien d'une équipe coordinatrice composée d'experts fournis par Pew Environment Group.

Le comité de pilotage comprend :

- la Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE) (Beatrice Gorez)
- Fisheries Secretariat (FISH) (Niki Sporrong)
- nef (new economics foundation) (Aniol Esteban)
- Pew Environment Group (Uta Bellion)
- Seas At Risk (SAR) (Monica Verbeek)

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

L'équipe coordinatrice est composée de la manière suivante :

- Coordinatrice (coordination globale des activités de la coalition et direction de l'équipe coordinatrice) : Uta Bellion
- Assistante Coordinatrice (responsable des affaires quotidiennes de la coalition) : Rozan Consten
- Coordinatrice Politique (responsable du respect des objectifs de la coalition) : Hélène Bours
- Coordinateur Recherches (responsable de travaux de recherche de la coalition : rapports, ateliers, etc.) : Markus Knigge
- Coordinateur Promotion/Sensibilisation (responsable de la promotion et de la sensibilisation au niveau des Etats membres) : Domitilla Senni, en collaboration avec des contacts des réseaux existants du comité de pilotage et tous les futurs membres, afin de minimiser la duplication des tâches et de tirer le meilleur parti des ressources humaines.
- Coordinateur Communication (chargé d'assurer la communication de la coalition de manière efficace et cohésive) : Mike Walker
- Editeur Web (responsable de la pertinence et de la mise à jour du site Internet de la coalition) : Vanessa Goad

Vision, Mission et Objectifs d'OCEAN2012

Notre vision : des océans en bonne santé, riches en biodiversité, contribuant au bien-être de l'humanité.

Notre mission : agir pour que la réforme 2012 de la Politique Commune de la Pêche (PCP) de l'UE mette fin à la surpêche et autres pratiques destructrices et garantisse une utilisation juste et équitable de ressources halieutiques en bonne santé.

Notre vaste alliance d'organisations rassemble une expertise, des compétences et une expérience approfondies. Nous encourageons le changement en impliquant les parties prenantes et décideurs à tous les niveaux, par le biais de conseils avisés et d'avis scientifiques.

La réforme de la PCP permettra le développement de pêcheries durables dans les eaux européennes et au-delà. Voici les objectifs d'OCEAN2012 d'ici 2012 :

- Que les objectifs environnementaux soient inscrits dans la PCP comme condition de la réalisation des objectifs économiques et sociaux ;
- Que la PCP définisse les instruments et compétences nécessaires pour garantir une capacité de pêche durable au niveau européen et régional ;
- Que les règles d'accès favorisent une pêche durable au niveau social et environnemental ;
- Qu'un processus de prise de décisions transparent et participatif permette le développement de pêcheries durables.

Fonctionnement d'OCEAN2012

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

La coalition dispose de plusieurs systèmes de coordination :

- Réunions et conférences téléphoniques du comité de pilotage (si nécessaire, afin de prendre des décisions politiques et stratégiques) ;
- Réunions et conférences téléphoniques de l'équipe coordinatrice (à intervalles plus réguliers que les réunions du comité de pilotage, afin d'assurer une bonne gestion des affaires de la coalition entre les réunions du comité de pilotage, et de soutenir la coalition dans son travail) ;
- Mises à jour internes, pouvant être envoyées aux "amis de la coalition" (normalement mensuellement, mais à intervalles plus réguliers à mesure que la campagne progressera) ;
- Listes de distribution d'e-mails (par exemple, comité de pilotage, équipe coordinatrice, membres et amis, afin de répondre aux besoins des différents acteurs) ;
- Site Internet (où les documents et les communiqués de presse de la coalition sont mis à disposition) ;
- Systèmes de coordination au niveau des Etats membres gérés par un coordinateur national, en collaboration avec le coordinateur Promotion/Sensibilisation de l'équipe coordinatrice, ou par un des réseaux des groupes membres.

Rejoindre OCEAN2012

Les groupes ou organisations souhaitant rejoindre OCEAN2012 sont invités à compléter le formulaire de demande d'adhésion et à l'envoyer à Rozan Consten (rconsten@pewtrusts.org) ou à le remplir en ligne. Les groupes doivent soutenir la vision, la mission et les objectifs exposés ci-dessus, et adhérer au présent protocole de coopération.

Chaque demande sera examinée par le comité de pilotage. Lorsque la demande est transmise au comité de pilotage, ses membres ont un délai d'une semaine pour faire part de leurs questions ou objections. Si Rozan n'en reçoit aucune, l'organisation sera admise. Ce processus permet d'accélérer la procédure d'adhésion et de réduire le nombre d'e-mails.

Si l'organisation candidate est basée dans un Etat membre où nous avons déjà des groupes membres, ceux-ci seront consultés avant toute admission. Le comité de pilotage se réserve le droit de suivre ou non leurs conseils.

Il est impossible de rejoindre OCEAN2012 à titre individuel. Dans ce cas, vous serez redirigés vers les groupes membres d'OCEAN2012 dans votre pays.

Fonctions Promotion, Sensibilisation, Médias et Internet d'OCEAN2012

Ces fonctions comprennent la promotion, la sensibilisation et les activités presse/médias et Internet, ainsi que d'autres tâches ayant pour but de communiquer les objectifs d'OCEAN2012. OCEAN2012 a deux rôles distincts :

1. Représentation active de ses membres : "Un message, une voix". Il s'agit des activités dirigées par OCEAN2012 (OL).
2. Responsabilisation c'est-à-dire soutien et coordination des membres individuels : "Un message, plusieurs voix". Il s'agit des activités soutenues par OCEAN2012 (OF).

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

Le présent protocole distingue ces deux rôles.

Activités dirigées OL planifiées

Le travail planifié de promotion et médias servira à identifier les cas où une personne d'OCEAN2012 pourra s'exprimer au nom de ses membres. Dans de tels cas, les documents de promotion et/ou médias devront être approuvés au préalable par le comité de pilotage. Les exceptions ne seront autorisées que lorsque le temps de planification est trop court. Dans ce cas, le comité de pilotage devra être prévenu de tout projet de publication avant la date de diffusion afin de pouvoir intervenir, le cas échéant.

Toute personne ou organisation citée dans un communiqué de presse sera habilitée à approuver le document.

En règle générale, les membres ne doivent pas émettre de communiqué de presse à titre individuel avant OCEAN2012. Des exceptions peuvent être autorisées si ce communiqué est stratégiquement prudent ou répond à d'autres besoins. Ces exceptions doivent faire l'objet de discussions préalables avec le coordinateur Communication.

Tout document publié par OCEAN2012 devra comporter, en première page, le logo et le paragraphe standard d'OCEAN2012. Le nom et logo de toutes les organisations membres apparaîtra à l'intérieur ou au verso des documents.

Les communiqués de presse comporteront uniquement le logo et le paragraphe standard d'OCEAN2012, sauf décision contraire du comité de pilotage et des groupes de co-publication concernés.

Activités soutenues OF planifiées

Le travail planifié de promotion et médias devant être effectué par des membres individuels en leur propre nom, mais dans le but de soutenir la mission d'OCEAN2012, n'a pas besoin d'être soumis à approbation. Cependant, si OCEAN2012 ou une de ses initiatives sont mentionnés, un emplacement, une ligne et, dans certains cas, des extraits du texte pourront être soumis à l'approbation du comité de pilotage ou de son mandataire.

Activités dirigées OL réactives

Lorsqu'il s'avérera nécessaire qu'OCEAN2012 publie des documents à l'attention des décideurs ou des médias n'ayant pas été approuvés au préalable (par exemple en réponse aux manifestations lors d'une réunion), les représentants des groupes membres d'OCEAN2012 rédigeront et finaliseront les documents qui ne seront publiés qu'en leur nom. D'autres membres d'OCEAN2012 pourront demander à l'avance que leur nom et logo soient apposés sur les documents mais n'auront pas la possibilité de remanier le texte.

Dans ce cas, les documents indiqueront que les organisations citées sont membres d'OCEAN2012 et comporteront le paragraphe standard.

Le comité de pilotage peut, en prévision de telles manifestations, accorder aux représentants la permission de publier un communiqué de presse au nom d'OCEAN2012 tant que le coordinateur d'OCEAN2012 l'a approuvé.

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

Activités soutenues OF réactives

Dans l'éventualité où des évènements ou nouvelles de dernière minute nécessitent une réponse aux médias ou à d'autres publications (par exemple, une lettre promotionnelle) de la part de chaque organisation membre, le texte suggéré leur sera envoyé et elles pourront le publier ou l'ignorer selon ce qu'elles jugent approprié.

Déclarations

Les déclarations de membres individuels intervenant au nom de la coalition seront soumises à l'approbation des organismes compétents et du comité de pilotage. Dans l'éventualité où une réponse immédiate comprenant une déclaration est nécessaire sans que le comité de pilotage puisse être consulté, le coordinateur d'OCEAN2012 sera habilité à relire et approuver cette déclaration. Le comité de pilotage sera informé de ce communiqué dès que possible, au plus tard lors de sa publication.

Réunions de promotion, conférences de presse/briefings médias d'OCEAN2012

Les réunions de promotion, les conférences de presse et les briefings médias d'OCEAN2012 suivront les lignes précédemment approuvées.

Les grandes lignes des réunions seront envoyées à la liste des groupes membres dès que possible après la manifestation pour s'assurer que tous les membres sont informés de ce qui a été dit, et lorsque c'est faisable, ces manifestations apparaîtront sur le site Internet comme moyen de tenir les membres et autres personnes informés.

Références OCEAN2012 (logo et paragraphe standard)

Toute organisation individuelle membre publiant des documents promotionnels, à destination des médias ou d'autres communications au public en rapport avec les objectifs d'OCEAN2012, peut indiquer son appartenance à OCEAN2012 dans le document mais ne doit pas le faire d'une façon qui suggère que les opinions exprimées sont celles d'OCEAN2012.

Tout document créé par une organisation membre individuelle qui inclut une référence à OCEAN2012 doit être dupliqué et cette copie, envoyée au coordinateur Communication qui la fera suivre à l'équipe coordinatrice et au comité de pilotage, si nécessaire.

Le paragraphe standard suivant sera utilisé dans tous les documents à en-tête OCEAN2012 (y compris les activités conjointes telles que les communiqués de presse communs à OCEAN2012 et un groupe membre) :

OCEAN2012 est une alliance d'organisations dédiées à la transformation de la Politique Européenne de la Pêche, visant à stopper la surpêche, mettre fin aux pratiques de pêche destructrices et assurer une utilisation juste et équitable de ressources halieutiques en bonne santé.

OCEAN2012 a été initié et est coordonné par Pew Environment Group, la section dévolue à la conservation de Pew Charitable Trusts, une organisation non-gouvernementale dont le but est de mettre un terme à la surpêche dans les océans du monde.

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

Les membres fondateurs d'OCEAN2012 sont la Coalition pour des accords de pêche équitables, Fisheries Secretariat, nef (new economics foundation), Pew Environment Group et Seas At Risk.

Internet

Les membres d'OCEAN2012 acceptent de :

1. Renvoyer au site Internet d'OCEAN2012 depuis :
 - Des liens depuis leurs pages, au minimum ;
 - La page d'accueil chaque fois que possible, en particulier lors des temps forts de la campagne ;
 - Des contenus spécifiques appropriés sur leur site Internet, tels que communiqués de presse, manifestations, calendrier, actions, etc.
2. Poster des contenus d'OCEAN2012 sur leurs sites Internet à chaque fois que possible, tels que :
 - Des communiqués de presse ;
 - Des bandeaux annonçant les temps forts et/ou les manifestations de la campagne etc. ;
 - Des informations sur les manifestations et activités d'OCEAN2012.
3. Fournir à l'éditeur web le contenu de leurs activités en rapport avec l'objectif principal d'OCEAN2012 pour le site Internet d'OCEAN2012, dont :
 - Les communiqués de presse ;
 - Les informations concernant les futures manifestations pour les sections calendrier et manifestations ;
 - Les comptes rendus des manifestations et des activités ;
 - Les photos lorsque les copyrights sont disponibles ;
 - Tout autre contenu jugé approprié.

Communication interne

Tous les groupes membres doivent utiliser la liste interne des e-mails des groupes membres (une fois compilée) afin d'informer les autres de leur travail sur le sujet et de faire circuler les communiqués, publications, articles, etc. appropriés.

Toute manifestation promotionnelle, réunion, conférence de presse, interview, tout article ou autre pouvant générer un intérêt pour OCEAN2012 ou son action doit être porté à l'intention du coordinateur au préalable ou dès que possible après sa publication.

Publicité négative

Toute notification de publicité négative ou inexacte, ou toute question d'un journaliste ou de tout autre acteur-clé pouvant suggérer la possibilité de connotation ou de couverture négative doit immédiatement être envoyée au coordinateur qui s'assurera qu'OCEAN2012 en est informé et possède les documents adéquats pour organiser un briefing au cas où une réponse serait nécessaire.

Liste des médias

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

Les groupes membres doivent s'engager à fournir au coordinateur Communication leurs contacts avec les services médiatiques importants dans tous les pays où ils sont actifs. De plus, les noms de journalistes avec qui les membres entretiennent de bonnes relations ou dont l'intérêt pour le sujet est connu doivent aussi être fournis. Ceci afin que les communiqués dirigés par OCEAN2012 leur soient envoyés et que des choix stratégiques puissent être faits concernant la meilleure façon de faire publier ces informations.

Ces détails ne seront pas partagés avec d'autres membres mais gérés par le coordinateur Communication pour s'assurer que la communication s'effectue correctement et pour éviter toute diffusion multiple.

Choix des médias

Les membres individuels projetant de présenter à OCEAN2012 des articles pertinents, des éditoriaux ou des interviews avec des services médiatiques clés doivent consulter le coordinateur Communication afin de minimiser les risques de duplication d'histoires similaires et de s'assurer que les services médiatiques importants sont utilisés de manière stratégique et servent au mieux la campagne.

Traduction

OCEAN2012 publiera des documents dans les langues jugées importantes pour la campagne, et cette décision sera prise par l'équipe coordinatrice au cas par cas. Le comité de pilotage sera consulté à l'avance dès que ce sera jugé utile.

Le texte standard traduit (une fois rédigé) comportera le nom et paragraphe standard afin de garantir la cohérence du message.

Documents

Les documents utilisés par OCEAN2012 seront rédigés dans un style cohérent, adapté au public visé. Ces documents ne pourront être révisés ou changés sans l'accord préalable du comité de pilotage.

Copyright

Les groupes membres d'OCEAN2012 ainsi que les documents de la coalition devront respecter les copyrights de toute photo ou film utilisé dans les documents d'OCEAN2012.

Commentaires

Chaque membre s'engage à envoyer ses commentaires sur le travail de promotion, de sensibilisation ou de médias des activités dirigées et soutenues par OCEAN2012 au maximum dans les 72 heures suivant la manifestation. Et ce, afin de s'assurer que le travail peut être évalué et que les décisions stratégiques peuvent être prises quant à la prochaine étape. Nous reconnaissons qu'une exception puisse se présenter.

En cas de modifications juridiques imprévues ou de couverture médiatique, par exemple, d'une réunion-clé, il pourra être demandé aux membres d'envoyer leurs commentaires dans un délai plus court.

PROTOCOLE DE COOPERATION D'OCEAN2012

ET, pour finir...

Ce Protocole de coopération a pour but de permettre une coopération efficace, de construire des relations de confiance mutuelle et de fournir le soutien nécessaire. Il reflète ce qui doit relever des pratiques standard et fait plutôt office de référence que de règlement. Cependant, dans l'éventualité où un membre d'OCEAN2012 passerait outre ces règles de manière répétée et infondée, le comité de pilotage prendrait des mesures pouvant aboutir à l'expulsion de ce membre de la coalition OCEAN2012.